

PROJET PÉDAGOGIQUE



AJL 2024/2025

UN PROJET DE L'ASSOCIATION AMALGAM

AMALGAMJEUNESSELARRA@GMAIL.COM

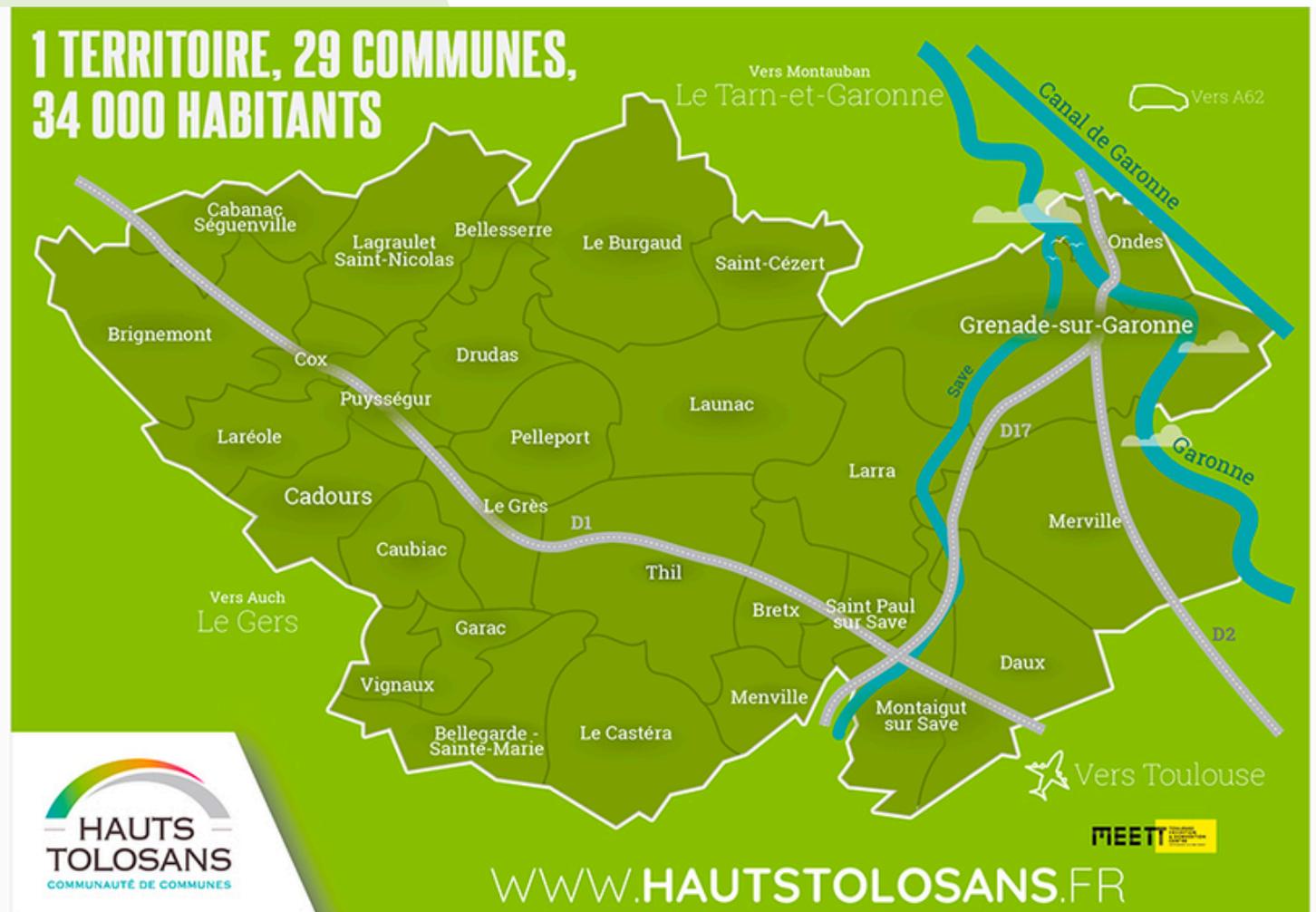


SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| A. Territoire..... | P.01 |
| B. Histoire..... | P.02 |
| C. Informations administratives de l'organisateur | P.03 |
| C.1. L'association Amalgam | P.03 |
| D. Projet éducatif..... | P.06 |
| E. AJL : Accueil Jeunesse Larra..... | P.08 |
| E.1. Les objectifs..... | P.08 |
| E.2. Moyen d'action..... | P.09 |
| F. L'équipe..... | P.10 |
| F.1. Rôles..... | P.10 |
| G. Fonctionnement..... | P.11 |
| G.1. Journée type..... | P.11 |
| G.2. Public accueilli..... | P.12 |
| G.3. Effectif..... | P.13 |
| G.4. Locaux à disposition..... | P.13 |
| H. Nos actions..... | P.14 |
| I. Modalités d'évaluation..... | P.17 |
| Check list de l'animateur..... | P.18 |

A. Territoire :

L'accueil jeunesse de Larra se situe sur le territoire de la communauté de communes des Hauts Tolosans, plus spécifiquement à Larra. Une commune d'environ 1800 habitants. Larra est une commune rurale, située dans le Nord-Ouest de Toulouse, dans le département de la Haute-Garonne, en région Occitanie.



B. Histoire :

L'accueil Jeunesse de Larra a vu le jour à l'initiative de l'association Amalgam en collaboration avec la Mairie de Larra. Un soutien qui nous permet d'ouvrir cet accueil jeunesse et permet aux jeunes de trouver leur place au sein de la commune. La mission principale de l'Accueil Jeunesse est de favoriser l'expression et l'engagement des jeunes à travers un champ d'activités défini par les jeunes eux-mêmes.

Au sein de la commune de Larra, la jeunesse est peu représentée. Elle n'a pas de lieu défini pour s'exprimer, à partir d'un certain âge les activités ne sont pas toujours adaptées à leurs besoins. Il nous paraissait évident de créer un espace qu'ils puissent s'approprier. Un espace qui soit sécurisant, bienveillant et qui les aide à construire ce qu'ils veulent devenir et également prévenir les incivilités au sein de la commune, en initiant des actions positives et valorisantes pour la jeunesse.



C. Informations administratives de l'organisateur

**Accueil Jeunesse de Larra
par l'ASSOCIATION AMALGAM & la Mairie de Larra
amalgamjeunesselarra@gmail.com**

06.66.15.36.94

Ouverture : Septembre 2023

N° Organisateur : 031ORG0891

Agrément JEP : 3115 JEP 0005 (renouvelé le 12 juillet 2023)

C.1. L'association Amalgam

L'association Amalgam se situe sur le territoire de la communauté de communes des Hauts Tolosans, plus spécifiquement à Merville (31). Une commune d'environ 7000 habitants. Merville est une commune rurale étendue, se situant au nord-ouest de Toulouse, entre la Save et la Garonne. L'association Amalgam intervient pour des projets pédagogiques (PLC, TAP, ...) sur différentes communes du territoire comme : Ondes, Grenade, Larra ou encore Seilh.



L'association Amalgam agit donc sur différentes communes dans le réseau intercommunal sur Larra, Ondes, Seilh et Grenade. À Larra, la structure donne différents cours de danse : éveil corporel, initiation à la danse, Hip Hop Moderne, Breakdance tous niveaux, Afrovibe et de la Gym Kids dans la salle du Complexe Cavallé mise à disposition par la Mairie de Larra. À Ondes et Seilh, elle intervient pour les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) régulièrement avec pour thématiques : la danse, le théâtre, les arts manuels, ... tout en engageant des thématiques citoyennes. À Grenade, la structure intervient au CCAS (l'espace CHIOMENTO). L'intervention est tournée vers un public spécifique exclusivement féminin et adulte (à partir de 60 ans jusqu'à 84 ans pour la plus âgée). Différents collèges, écoles, lycées font parti de nos actions (qui se renouvellent ou non dans le cadre du PLC par exemple).

La pluralité des acteurs, nous permet d'agir à grande échelle, d'ouvrir des portes aux différents publics et de créer des connexions (parfois improbables).





L'association Amalgam est une association loi 1901. Le siège de l'association est fixé à Merville (31).

Notre objectif est de développer des initiatives d'insertion sociale et d'éducation à la citoyenneté et ainsi devenir un véritable vecteur d'innovation culturelle et sociale sur le territoire dans un but d'épanouissement personnel et collectif.

L'association Amalgam s'interdit toute discrimination raciale, confessionnelle ou sexiste, ainsi que toute prise de position à caractère politique. Ces valeurs éducatives tiennent compte de la liberté de chaque individu dans son développement et dans sa rencontre avec l'autre, dont il a besoin pour se construire.

L'association se tourne vers ces quatre grands pôles (ci-dessous) qui sont souvent en corrélation lors de projets d'animations/d'activités ou autre processus. Quatre axes pour un même objectif commun et les mêmes valeurs communes.

Après une réflexion collective nous souhaitons développer les valeurs suivantes : le bien-être, la créativité, le respect, la confiance, la sécurité l'autonomisation. Au regard de ces valeurs, nous développerons les attitudes professionnelles à privilégier pour mettre en œuvre celles-ci.

En 2022, nous avons lancé un projet d'accueil jeunesse à Larra. Nous avons déposé notre dossier pour lequel la mairie a été favorable pour une ouverture en Septembre 2022. Cette ouverture se fait avec l'obtention d'une subvention et pour ainsi financer le post de la directrice et animatrice de l'accueil jeunesse et pour financer les activités.

D. Projet éducatif

Les principes fondamentaux de l'association Amalgam sont les suivants :

- Avoir une démarche laïque

Pouvoir reconnaître le droit à la différence

Favoriser son accès aux savoirs

Favoriser la solidarité, la liberté et le sens des responsabilités

- Favoriser un fonctionnement démocratique

Permettre d'avoir une attitude responsable et reconnaître le public comme un citoyen

- Favoriser l'autonomie

Permettre d'acquérir une autonomie la plus complète possible

Permettre d'affirmer sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité

-Favoriser l'échange et la transmission

En encourageant les échanges au niveau local, départemental, national, voire international. En favorisant le développement culturel et artistique par la promotion de toutes formes de pratiques pertinentes

-Favoriser le lien social

En développant des actions pour tous les publics, intergénérationnelles et porteuse de sens sur le territoire.

E. "AJL" : Accueil Jeunesse Larra :

La mission principale de l'Accueil Jeunesse est de favoriser l'expression et l'engagement des jeunes à travers un champ d'activités défini par les jeunes eux-mêmes dans un cadre bienveillant et d'accompagnement.

E.1. Les objectifs :

Les objectifs de l'accueil jeunesse sont fondés sur quatre axes qui peuvent moduler en fonction du public, des enjeux communaux et de la place de la jeunesse. Ci-dessous, voici les objectifs :

- Développer des valeurs citoyennes et le sens du bien commun chez les jeunes.
- Favoriser la prise d'initiative chez les jeunes larrassiens par le développement d'une dynamique de projets dont ils sont les principaux acteurs.
- Limiter les propositions purement de "consommation d'activités" au profit de démarche de projets constructives et écrits en lien avec les jeunes
- Proposer des activités culturelles, sportives et artistiques



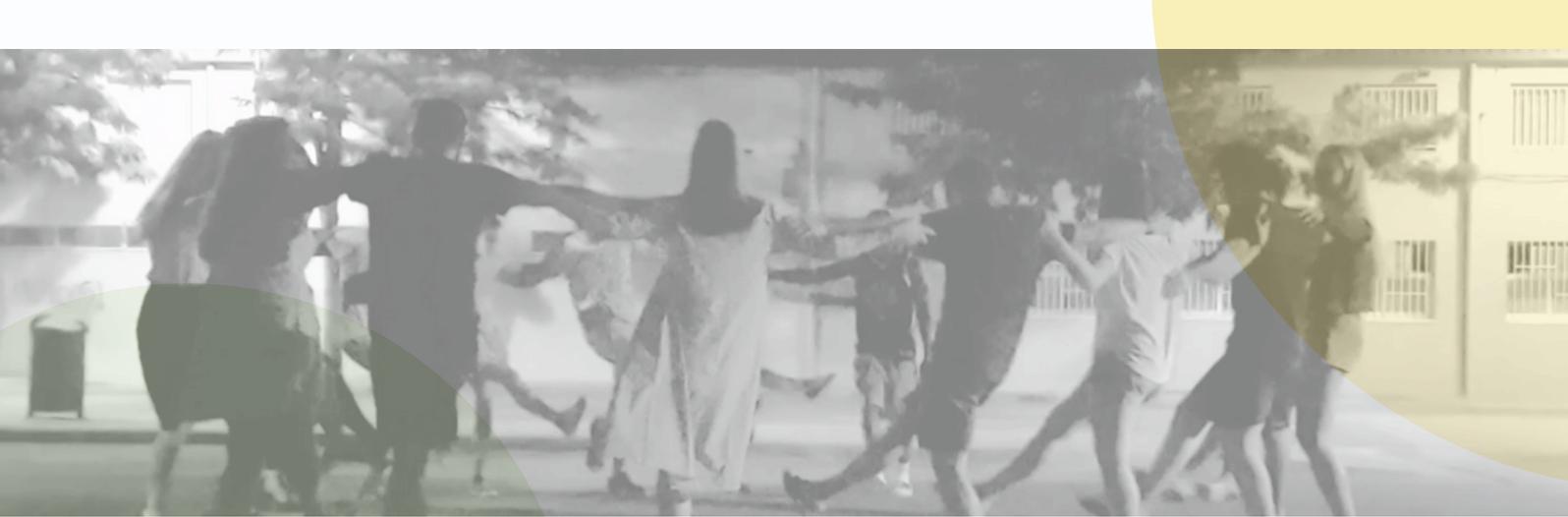
E.2. Moyen d'action :

Propose une équipe dédiée, sur des temps choisis et validés par un calendrier. L'expertise de cette dernière permettra de mener à bien ces projets en lien étroit avec la mairie de Larra.

Pour cela, la mise en oeuvre d'un contrat d'objectifs (ou convention de partenariat) pluriannuel est nécessaire.

Proposer des projets novateurs en lien avec la pratique artistique, l'insertion dans la vie citoyenne et la mobilité européenne (échange de jeunes européens).





F. L'équipe

Les jeunes sont encadrés par une animatrice diplômée du BPJEPS LTP étant aussi directrice de l'accueil jeunesse, Estelle Chollet. Selon la disponibilité et le besoin au sein de l'équipe des animateurs/trices supplémentaires (diplômés ou non) peuvent être amenés à intervenir. Il est possible d'avoir des stagiaires pour compléter l'équipe.

F.1. Rôles

L'équipe a pour rôle de créer un cadre sécuritaire et bienveillant, tout en exerçant son autorité dans le respect de chacun. L'équipe sera la figure d'autorité et de confiance pour la jeunesse. Elle pourra créer des activités, des ateliers des projets pour la jeunesse et accompagner tous projets jeunesse durant l'année.

L'équipe sera en contact avec les familles directement lors des entrées, sorties soirée des jeunes ou pendant les ateliers familles ou pendant les inscriptions.

Les jeunes sont acteurs de leurs loisirs et peuvent participer à l'élaboration de projets collectifs ou individuels selon leurs attentes. L'animateur a pour mission d'accompagner les jeunes dans la réflexion et la réalisation de leurs projets. Pour cela, des temps de rencontre peuvent être organisés avec eux.

G. Fonctionnement

G.1. Journée type

MERCREDI

Le temps d'accueil se fera majoritairement à la maison pour tous soit au Complexe Cavallé soit à la bibliothèque de Larra, soit dans la salle du conseil de la mairie. L'ouverture du temps d'accueil se fait à 16h00 avec émargement obligatoire à l'arrivée des jeunes et la fermeture se fait à 18h00 avec une signature sur le registre pour mentionner leur départ.

Les jeunes peuvent arriver quand ils le souhaitent à partir de 16h00 et peuvent partir (en fonction du dossier d'inscription et de la mention "mon enfant peut partir seul de l'accueil jeunesse") quand ils le souhaitent avant 18h00.

| Heures | Animateurs | Jeunes |
|---|---|---|
| 15h30 | Mise en place de l'affichage et autres besoins pour l'atelier, mise en place du registre d'arrivée et départ, trousse de secours, ... | |
| 16h00 | Ouverture de l'accueil | Ouverture de l'accueil. Enregistrement sur le registre avec : nom, prénom, date, horaire d'arrivée |
| 16h15/30 | Démarrage activités : mise en place matériel, mise en place du local (chaises, tables, ...). Écoute, motivation, encouragement, rappel des règles au besoin. | Démarrage activités : mise en place matériel, mise en place du local (chaises, tables, ...). |
| 17h45 | Rangement du local, nettoyage, discussion autour des prochaines activités. | Rangement du local, nettoyage |
| 18h00 | Registre arrivée/sortie, fermeture accueil jeunesse, remise des clés mairie, | Enregistrement sur le registre avec : nom, prénom, date, horaire de sortie. |
| *En fonction du planning, des activités, du nombre d'inscrits,... | | |

VENDREDI

Le temps d'accueil se fait au Complexe Cavallé ou à la maison pour tous. L'ouverture du temps d'accueil lors des vendredis se fait à 19h30 avec émergement obligatoire à l'arrivée des jeunes et la fermeture se fait à 22h00 avec une signature sur le registre pour mentionner leur départ.

Les jeunes peuvent arriver quand ils le souhaitent à partir de 19h30 et peuvent partir (en fonction du dossier d'inscription et de la mention "mon enfant peut partir seul de l'accueil jeunesse") quand ils le souhaitent avant 22h00.

| Heures | Animateurs | Jeunes |
|---|---|---|
| 19h00 | Mise en place de l'affichage et autres besoins pour l'atelier, mise en place du registre d'arrivée et départ, trousse de secours, ... | |
| 19h30 | Ouverture de l'accueil | Ouverture de l'accueil |
| 19h45 | Démarrage activités : mise en place matériel, mise en place du local (chaises, tables, ...) | Démarrage activités : mise en place matériel, mise en place du local (chaises, tables, ...) |
| 21h15 | Rangement du local, nettoyage | Rangement du local, nettoyage |
| 21h30 | Registre arrivée/sortie, fermeture accueil jeunesse, remise des clés mairie, | |
| *En fonction du planning, des activités, du nombre d'inscrits,... | | |

G.2. Public accueilli

L'Accueil Jeunesse accueille tous les jeunes de 10 à 17 ans de Larra à partir de leur anniversaire des 10 ans jusqu'à la date anniversaire des 18 ans. Les jeunes des communes limitrophes peuvent éventuellement adhérer après une rencontre avec la commission jeunesse et/ou l'animatrice en compagnie d'un des parents.



G.3. Effectif

L'accueil jeunesse se permet d'accueillir 18 jeunes maximum pour 1 animateur.trice tout au long de l'année. Il est évident que selon les sorties ou activités cette jauge est modulable pour le bien être du groupe de jeunes et des animateurs.trices de l'accueil jeunesse.

G.4. Locaux à disposition

La mairie de Larra met à disposition plusieurs locaux pour les jeunes sur la commune en fonction des activités prévues. Il nous est possible d'accéder :

- à la salle du conseil de la mairie de Larra
- à la bibliothèque de Larra
- au complexe Cavallé de Larra
- à la maison pour tous.

H. Nos actions

L'Accueil Jeunesse est avant tout un lieu de détente et de loisirs où le jeune a plaisir à venir. Il a une vocation éducative définie à travers les projets éducatifs et pédagogiques de l'association Amalgam.

L'ouverture de l'Accueil Jeunesse Larra se fait à chaque début d'année scolaire. L'inscription effective sera échelonnée durant la saison pour chaque jeune en fonction de son âge (tout nouvel inscrit doit avoir 10 ans révolu). Certains devront donc attendre leur date d'anniversaire avant de pouvoir fréquenter l'Accueil Jeunesse - la législation nous y oblige. Pour les jeunes porteurs d'un handicap, un projet d'accueil individualisé sera mis en place si nécessaire afin de prévoir un encadrement approprié. Le bureau de l'association et les animateurs évaluent chaque situation individuellement en concertation avec les familles et le cas échéant avec l'équipe de soins qui suit le jeune au quotidien. L'accueil des jeunes s'organise en fonction du taux d'encadrement et/ou de la capacité d'accueil des locaux.

Les ouvertures fonctionnent via un planning établi pouvant être modifié selon l'affluence et le rythme des individus.

- **Horaires d'ouverture en période scolaire :**

- Accueil le mercredi après-midi de 16h00 à 18h00, en présence de l'animatrice pour de l'accueil libre, des activités, des sorties...
- Accueil le vendredi soir (une fois par mois) de 19h30 à 21h30/22h00, en présence de l'animatrice pour de l'accueil libre, des soirées repas, des sorties...
- Accueil le samedi (3h en moyenne) en fonction des activités, une fois par mois, en présence de l'animatrice pour de l'accueil libre, des soirées repas, des sorties...

- **Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :**

- Accueil sur une semaine de vacances scolaires du Lundi au Vendredi de 14h00 à 18h00 (fermeture le samedi), en présence de l'animatrice pour de l'accueil libre, des activités, des sorties en fonction d'un programme d'animation. Cependant ces créneaux sont modulables en fonction des programmes d'activités.

Possibilité de soirées, de sorties ou d'activités extérieures en fonctionnement « Accueil Jeunesse » ou l'accueil jeunesse sera fermé.

L'Accueil Jeunesse participe à certains événements de la commune ou à des actions solidaires. Les jeunes et leurs familles sont informés de ces différentes actions par mail ou directement par la responsable.

Les jeunes sont libres d'y participer selon leurs souhaits et leurs disponibilités. Une fois engagés, les jeunes se doivent d'être présent.e.s afin que le projet soit le leur et le reflet de leur demande, c'est aussi une question de respect vis-à-vis du groupe. Ces événements peuvent avoir lieu le samedi ou le dimanche, en journée ou en soirée. Au moins un adulte (animateur jeunesse ou bénévole) est présent lors de ces manifestations.

L'accueil jeunesse se veut acteur sur la commune de Larra afin que la jeunesse soit actrice elle-même au sein de la commune en devenant le futur citoyen de demain. Par un certain nombre d'activités et de différentes thématiques : artistiques (photos, vidéos, dessin, peinture, ...), sportives (jeux collectifs, courses d'orientation, ...), et autres. Il est primordial pour nous que le jeune nous fasse part de ses envies et besoins afin de répondre au maximum à ses attentes. Les rendre autonomes par la création d'activités, de projets, de sorties par leur soin et qui permettra à la jeunesse de prendre les devants et d'être actrice au sein de la commune, de la société.

L'accueil jeunesse met en avant des projets d'accompagnement afin que la jeunesse soit en totale autonomie sur les activités. Les jeunes réalisent de A à Z des projets avec les questions "Guidés" par l'animatrice :

- Quand (dates, horaires, ...)
- Où (lieux)
- Comment (quelles activités, organisation, planning, ...)
- Combien (nombres d'inscrits, le coût, ...)
- Transport (bus, à pieds, vélo, ...)

Les projets d'accompagnement valorisent une autonomie vers le 100% progressivement tout en respectant le rythme de chaque jeune. Cela permet un échange et des connexions entre les jeunes qui font sens vers un objectif commun.



I. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du dit projet, l'équipe d'animation rédige un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir, article de presse, photos.

Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Des évaluations seront aussi effectuées régulièrement avec les jeunes :

- À l'oral avec les jeunes durant le temps d'accueil,
- A l'écrit, sous forme de formulaires et/ou de quizz, envoyés aux familles et aux jeunes durant l'année sur des périodes définies.

Quantitativement, nous avons des chiffres pour nos évaluations avec le présentiel sur le temps d'accueil : nombre de jeunes, temps de présence, régularité de présence...

Qualitativement, nous écoutons et échangeons régulièrement avec les familles comme les jeunes pour recueillir les retours positifs, négatifs et constructifs. Il y a également la valorisation des projets menés des jeunes en lien avec des partenaires éducatifs, culturels et de loisirs.

Le projet ne sera pas figé. Tout le personnel ayant fonction d'accueil ainsi que les parents auront la possibilité de le faire évoluer.

LA CHECK LIST DE L'ANIMATEUR

- Toujours avoir la trousse de secours avec moi + les fiches sanitaires + traitements au besoin
- prévoir éventail d'activités pour les "au cas où" : météo, nombres d'inscrits, matériels, ...
- ne pas faire aux autres ce que je n'aimerai pas qu'on me fasse
- si je peux être fatiguée, les jeunes aussi
- être à l'écoute, bienveillante
- poser le cadre pour respecter les autres, les activités, les lieux, ...
- Rien ne sert de crier pour se faire respecter : si vous criez, les enfants crieront aussi !
- On ne commence rien sans avoir obtenu le calme et l'écoute
- Ne pas laisser traîner les petits problèmes sinon ils deviendront grands
- On sait toujours où je suis
- Ce que doit respecter l'enfant, je le respecte aussi
- Je fais en sorte que tout se passe le mieux possible
- J'accepte de me remettre en question
- Animer c'est aussi écouter
- Je ne laisse pas courir les injustices entre les enfants/jeunes, je gère les conflits jusqu'au bout
- Je me pose les bonnes questions (ex : les enfants sont énervés ou est-ce moi qui suis fatigué ?)
- je n'oublie pas que moi aussi j'ai eu 10...14...17 ans !!!!...

